



Avril 2013 - n°4

L'essentiel

Le mensuel qui retrace l'essentiel de l'association des Entrepreneurs de l'Auxois

Un territoire
Une dynamique
Une économie
Des actions...



L'interview du mois

Anne MORIZE,
Dirigeante de SARL MAVIC

Actualités

La fibre optique et le très haut débit pour tous

Le 29 mars dernier, le Conseil Général de Côte-d'Or a adopté son Schéma d'Aménagement Numérique des Territoires (SDANT) dont l'objectif est de déployer la fibre optique et internet à très haut débit pour tous d'ici 2025. La phase 1 démarre dès 2013 et concerne de nombreuses communes de l'Auxois-Morvan. Le site internet du Conseil Général détaille le programme et les cartes des secteurs prioritaires (rubrique Actualités).

Le Joli mois de l'Europe

Du 1^{er} au 31 mai 2013, a lieu le Joli mois de l'Europe en Bourgogne, organisé par le Conseil régional de Bourgogne et l'Etat, autour de la Fête de l'Europe du 9 mai dernier. De nombreux événements se sont déjà déroulés en Auxois-Morvan pour montrer l'importance que l'Europe y revêt : « Balade gastronomique en Europe » au lycée Anna Judic à Semur-en-Auxois le 2 mai ; « Fête des produits régionaux » le 5 mai à Epoisses ; rencontres sportives et ludiques à Pouilly-en-Auxois (cyclisme, balade sur le canal, voile à Panthier, apéritif-concert). Reste à venir une rencontre avec le Centre d'Information Europe Direct du Conseil régional à Montbard le 24 mai.

L'EIV hôte de la prochaine plénière

La prochaine plénière du club aura lieu le mercredi 15 mai 2013 à 18 heures à l'EIV à Venarey-Les Laumes. Au programme : présentation par ORVITIS de la création d'appartements à Semur-en-Auxois dédiés à la co-location des apprentis, étudiants et jeunes salariés, présentation et visite de l'établissement, présentation de nouvelles cartes d'identité de membres du Club.

« Remettre l'humain au coeur de l'économie locale pour une meilleure attractivité »

Le club des Entrepreneurs de l'Auxois a tenu sa réunion plénière d'avril 2013 chez Morize à Ménétreux-Le-Pitois. Rencontre avec sa dirigeante, Anne Morize.

Quels sont vos axes de développement à court ou moyen terme ?

- Poursuivre la mise en place de l'activité électroménager
- Mise en place de partenariats avec les marques, amélioration de la sélection produit, communication nécessaire au développement et à la fidélisation de la clientèle...
- Mettre en place et développer l'activité de vidéosurveillance à destination des entreprises et particuliers
- Implanter le dépannage comme une activité à part entière dans une démarche de développement durable et de service au client. Historiquement, le dépannage était très lié à la vente. Or aujourd'hui, la clientèle achète sur internet ou en grande surface et a besoin d'un service de dépannage de qualité que ne peuvent



Anne a succédé à son père à la tête de l'entreprise il y a quelques mois

pas fournir leurs revendeurs. De plus, les techniciens de l'entreprise ont les compétences nécessaires à la réparation de tout type de matériel, des plus anciens aux plus récents.

Comment, selon vous, peut-on développer « l'attractivité territoriale » de l'Auxois ?

L'activité commerciale est nécessaire au développement de l'attractivité du territoire. La population a besoin d'un service de proximité et d'un contact humain que la ville ou internet ne proposent pas. Je pense qu'il est nécessaire, non pas de se caler ou de copier ce qui se fait en ville

mais de proposer un fonctionnement qui remet l'humain au coeur de l'économie locale. A nous, entrepreneurs, de proposer des emplois respectueux des besoins et des choix de nos salariés, dans la mesure du possible de créer de l'emploi et surtout de proposer un service de qualité aux habitants du territoire.

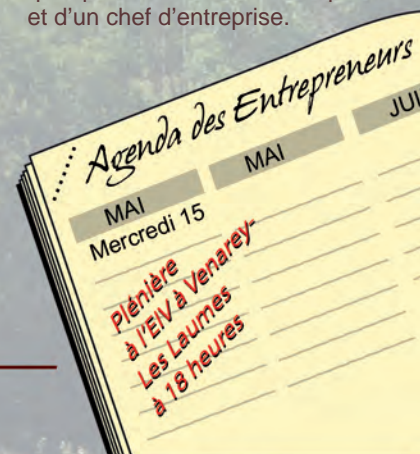
Vous êtes un adhérent du club de l'Auxois : Quelles sont les raisons de votre adhésion ? Qu'attendez-vous du club ?

Les Entrepreneurs de l'Auxois sont d'après moi une réponse essentielle car se fédérer, échanger des idées, partager des projets sont pour les entrepreneurs le meilleur atout d'un développement cohérent et structuré. C'est aussi un appui nécessaire au parcours passionnant et compliqué qu'est la vie d'une entreprise et d'un chef d'entreprise.

Une implantation forte depuis 20 ans

Spécialisée dans la vente, l'installation et le dépannage/SAV de matériel audio et vidéo et de matériel électroménager, l'entreprise MAVIC bénéficie d'une implantation forte car depuis 20 ans c'est à dire depuis sa création, elle a développé son activité dans ce domaine. Depuis 1 an et demi, l'entreprise propose ses services dans le domaine de l'électroménager. Cette activité toute récente est donc aujourd'hui encore dans sa phase de mise en place. Un technicien a été recruté il y a 2 ans et l'activité « blanc » est aujourd'hui en fort développement. L'entreprise emploie 8 salariés à temps plein et une salariée à temps partiel. L'équipe est jeune, qualifiée et très impliquée dans l'activité de l'entreprise. Deux salariés sont dans l'entreprise depuis sa création et assurent la stabilité et la mémoire nécessaire à son équilibre et son bon fonctionnement.

Le chiffre d'affaire de l'entreprise est d'environ 1 million d'euros.





Plénière chez MORIZE à Ménétreux-Le-Pitois

Visite en images



Avec son pilote Vincent Stenger

Commission « Attractivité industrielle » : bilan un an après sa création

En avril 2012, le Club des Entrepreneurs de l'Auxois s'est doté d'une nouvelle commission dénommée « Attractivité Territoriale Industrielle », pilotée par Vincent Stenger, dont l'ambition est de traiter l'attractivité industrielle de l'Auxois-Morvan dans le but de contribuer au développement économique global de ce territoire.

Pour mener à bien cette approche anticipatrice car résolument tournée vers l'avenir, plusieurs actions complémentaires à réaliser successivement et graduellement ont été définies :

- Présenter et valoriser les savoir-faire du territoire liés à l'industrie et favoriser des synergies
- Identifier et ordonner les facteurs d'attractivité pour le secteur industriel
- Cartographier les marchés qu'ils soient locaux ou tournés vers l'extérieur
- Dégager les grandes tendances d'évolution de ces marchés et les raisons associées

- Susciter l'expression de besoins potentiels qui pourraient déclencher des projets

Il s'agit, à partir des constats présents, d'analyser le devenir et les perspectives des marchés des entreprises locales, en dégagant les raisons pour lesquelles certaines activités, déjà existantes ou à créer, présenteraient un réel potentiel de développement.

28 fiches d'identité en ligne

Au cours de cette première année, la commission a engagé la phase des constats du territoire par la création d'une « fiche d'identité » adressée à l'ensemble des membres du Club afin de :

- Recenser et valoriser les savoir-faire locaux, et plus particulièrement ceux liés à l'industrie
- Mieux connaître l'offre et les capacités locales
- Favoriser les contacts entre les entreprises du territoire et créer des synergies

A ce jour, 28 fiches d'identité ont été établies. C'est un bon début qui doit se poursuivre.

Au fur et à mesure de leur création, ces fiches sont présentées lors des réunions plénières, publiées dans l'Essentiel et mises en ligne sur le site du Club.

Il appartient à chaque membre d'en faire usage, en fonction de ses besoins, afin de tisser des relations de proximité, c'est-à-dire de créer des échanges professionnels (business) inter entreprises dans l'Auxois-Morvan. Le maintien des activités économiques présentes sur le territoire en dépend, leur développement en résultera.

Il s'agit du premier degré de la démarche d'attractivité industrielle qui est censée aboutir, à terme, à la création de nouvelles entreprises, de nouveaux produits et de nouveaux services, pour répondre aux besoins non satisfaits localement.

Actualités

Stéphane Bern choisit Flavigny-sur-Ozerain

Pour que Flavigny-sur-Ozerain soit élu « Le Village Préféré des Français 2013 », il faut maintenant qu'un maximum de personnes vote ! Vingt-deux villages français (un par région), les uns célèbres, les autres moins, tous représentatifs de la douce diversité française ont été sélectionnés.

Parmi la liste de ces 22 villages, Stéphane Bern, pour l'édition 2013, a choisi Flavigny-sur-Ozerain. L'an passé, il avait choisi Vézelay pour la Bourgogne, et c'est le village de Saint Cirq Lapopie, dans le Lot, qui avait été l'heureux lauréat.

Quand voter ?

Jusqu'au mardi 14 mai à 10 heures. L'émission finale sera tournée dans le village gagnant. Sa date de diffusion sera annoncée sur le site officiel de la commune de Flavigny-sur-Ozerain.

Pour voter : www.france2.fr